



CONSEIL DU 15^{ème} ARRONDISSEMENT

DIMANCHE 13 AVRIL 2014

- Transcription des débats -

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Gilles Alayrac, José Baghdad, Catherine Bessis, Pascale Bladier-Chassaigne, Jean-Marc Boulenger de Hauteclouque, Anne-Charlotte Buffeteau, Sylvie Ceyrac, Pierre Charon, Louise-Agathe Charpentier, Daniel-Georges Courtois, François-David Cravenne, Claude Dargent, Claire de Clermont-Tonnerre, Elisabeth de Fresquet, Jean-Raymond Delmas, Marie-Caroline Douceré, Caroline Duc, Marc Esclapez, Agnès Evren, Louisa Ferhat, Maud Gatel, Gérard Gayet, Valérie Giovannucci, Philippe Goujon, , Anne Hidalgo, Jean-Manuel Hue, Shervine Janani, Jean-François Lamour, Ariane Laverdant, Franck Lefèvre, Isabelle Lesens, Audrey Levavasseur, Jérôme Loriau, Jean-François Lozin, Françoise Malassis, Hubert Martinez, Jean-Baptiste Menguy, Youma-Aïcha Niaré, Fabrice Orlandi, Laurence Patrice, Jean-Philippe Pierre, Jean-Yves Pinet, Laurent Racapé, Olivier Rigaud, Alphée Roche-Noël, Chantal Rolgen, Isabelle Roy, Nicole Schneider, Anne Tachène, Marie Toubiana, Anne-Claire Tyssandier, Dominique Versini, Yann Wehring.

Excusé / Absent :

M. Serge Guerin

Mme SCHNEIDER : Le quorum étant atteint, au titre des dispositions de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'arrondissement peut délibérer. Je déclare donc ouverte la première séance de cette nouvelle mandature.

1. Désignation des secrétaires de séance

Mme SCHNEIDER : Je vous propose de nommer comme secrétaires de séance - conformément à l'article L2121-15 du CGCT - Shervine JANANI et José BAGHDAD, représentants de la majorité et de l'opposition. Le Conseil doit donner son accord à main levée. Qui est pour ? Contre ? Qui s'abstient ? La proposition est validée.

Le conseil d'arrondissement a été convoqué exceptionnellement par la Maire de Paris, le même jour et à la même heure dans tous les arrondissements. Il portera sur l'ordre du jour suivant : l'élection du maire d'arrondissement ; la détermination du nombre d'adjoints au maire d'arrondissement ; l'élection des adjoints au maire d'arrondissement,

Je remercie le public, nombreux ce matin, pour sa présence. La tradition veut que le doyen des membres du conseil préside cette séance et dise quelques mots. C'est un honneur pour moi de succéder à cette place à Claude BARRIER que je salue, qui présidait la séance d'installation de notre conseil en 2008. J'ai une pensée toute particulière, en tant que conseillère, pour les élus de la mandature précédente qui ne siègent désormais plus dans ce conseil. J'aimerais féliciter chaleureusement nos élus et leur souhaiter la bienvenue. Quelques mots pour vous dire aussi l'émotion qui est la mienne d'être ici aujourd'hui. Emotion parce qu'être élu, c'est être choisi pour un devoir à accomplir. Ces mots, pour moi, sont forts et lourds de sens. Le devoir de servir, de défendre l'intérêt général et, dans la mesure du possible, l'obligation de ne jamais décevoir. J'éprouve également une grande fierté : être sur la liste de Philippe GOUJON a été un honneur et une preuve de confiance qui m'a sincèrement touchée. Aujourd'hui, il m'est donné la possibilité d'agir au sein de son équipe et d'œuvrer à ses côtés. Soyez sûrs que j'essaierai d'en être digne.

A la suite de la loi du 5 août 2013 qui fixe le nombre de conseillers par arrondissement, notre conseil compte désormais 54 membres, contre 51 sous la mandature précédente, 27 femmes et 27 hommes. Je suis heureuse de faire partie du nouveau conseil d'arrondissement du 15^{ème}, dont la composition a été rajeunie et renouvelée, puisque nous accueillons, ce matin, 25 nouveaux membres par rapport à l'équipe sortante. Depuis mon arrivée dans le 15^{ème}, en 1958, je suis restée fidèle à mon quartier. J'ai pu en observer et en ressentir tous les changements. J'ai pu aussi me rendre compte du travail remarquable effectué

quotidiennement sur le terrain par le Maire Philippe GOUJON et son équipe au service de tous. Dans les situations délicates que nous avons rencontrées, l'écoute attentive de Jean-François LAMOUR, sa compréhension des problèmes et son efficacité à trouver des solutions nous ont toujours aidés à faire face. Dans notre arrondissement, il y a une vie de quartier où il fait bon vivre et où il est encore possible de tisser au quotidien des rapports de solidarité entre les générations. Nous avons toujours plaisir à nous arrêter dans la rue pour échanger avec nos voisins. C'est ce lien social qu'il nous faut protéger et développer. Je pense à l'importance que cela peut avoir pour nos enfants et nos aînés.

Dans ce 15^{ème}, je suis une citoyenne, désormais élue, pleine de rêves et d'utopies. Un grand écrivain a dit : « L'utopie est la vérité de demain ». Pendant cette campagne, nous nous sommes tous battus pour nos propres convictions et pour cette vérité de demain que nous pensons être juste et bien pour tous. Un projet doit nous rassembler maintenant : l'épanouissement et le bien-vivre de ces habitants. Les élections municipales des 23 et 30 mars derniers ont confirmé les majorités sortantes, bien que différentes du Conseil de Paris et de notre conseil d'arrondissement. Je formule le vœu que les relations entre l'Hôtel de Ville et le 15^{ème} arrondissement gagnent en coopération, afin de rendre le service le plus efficace possible aux habitants du 15^{ème}. Objectif que je pense commun à tous dans ce conseil. Nous sommes en effet réunis pour travailler au bien commun des habitants de notre arrondissement, et je souhaite que les efforts de chacun concourent le mieux possible à le préserver et à le développer. C'est le sens du mandat qui nous a été confié. Nos différences nous enrichissent, et le sens du devoir qui doit être le nôtre est, pour chacun de nous, de mener à bien sa mission. Trois mots qui nous sont chers et qui résument l'essentiel de notre engagement : liberté, égalité, fraternité. Liberté de pensée, égalité des chances, mais aussi des devoirs, fraternité, respect des autres.

2. Election du Maire

Mme SCHNEIDER : Mes chers collègues, à présent, nous allons passer à l'élection du maire. En application des articles L2122-4 et L122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Je voudrais savoir quels sont les candidats ? Merci. Monsieur COURTOIS, vous avez la parole.

M. COURTOIS : Merci, Madame la Présidente. En tant que président du groupe UMP du 15^{ème} arrondissement, j'aimerais juste féliciter les nouveaux élus au conseil et leur souhaiter la bienvenue, et ce sur quelque liste qu'ils aient pu figurer. Je crois que c'est un moment de rassemblement aujourd'hui. J'ai une

pensée particulière pour nos collègues qui ne siègent plus à nos côtés, mais dont beaucoup sont parmi nous ce matin. Merci pour l'action accomplie durant la précédente mandature, nous ne vous oublierons pas pendant cette mandature.

Merci aussi à notre Présidente de séance pour les paroles de sagesse qu'elle vient de tenir et pour avoir rappelé les changements intervenus à la suite de cette nouvelle élection, notre assemblée ayant été largement renouvelée et rajeunie. Renouvellement, mais également renforcement de la majorité sortante puisqu'avec 51 154 voix - soit 63,4% des suffrages -, la droite et le centre progressent dans le 15^{ème} de plus de 11% par rapport à l'élection municipale de 2008, gagnant ainsi près de 10 500 voix par rapport à ce même scrutin et devançant la liste de gauche de 27 points. Sur les 18 conseillers de Paris du 15^{ème}, 15 font partie de la majorité du 15^{ème}, un très bon chiffre. Le 15, finalement, nous porte chance. Ce score inégalé depuis 25 ans traduit bien la reconnaissance des habitants du 15^{ème} pour l'action accomplie sous la précédente mandature de Philippe GOUJON et de la majorité du 15^{ème}. Mais aussi de la confiance dans la capacité de Philippe GOUJON à mettre en œuvre, comme nous l'avons dit durant la campagne, un 15^{ème} qui ressemble à ses habitants : accueillant pour les familles des classes moyennes, respectueux de l'identité de chaque quartier, ouvert à une modernité utile et raisonnable.

C'est pour toutes ces raisons que les habitants du 15^{ème} arrondissement nous ont aussi massivement apporté leur soutien. Ce soutien massif nous oblige, durant toute la mandature, à œuvrer au-delà des querelles partisans dans le seul intérêt des habitants du 15^{ème}, quel qu'ait pu être leur vote lors de ces municipales. La crise sans précédent que connaît notre pays et qui a des répercussions bien sûr aussi dans notre arrondissement, nous oblige à être encore plus à l'écoute de ceux qui sont touchés par celle-ci et à nous rassembler dans l'intérêt général de nos concitoyens du 15^{ème} arrondissement.

C'est ainsi, dans cet esprit de rassemblement et de confiance en l'avenir, que le groupe UMP du 15^{ème} qui comprend 39 élus et qui, avec les 6 élus du Nouveau Centre et du Modem, constituera une majorité solide de 45 élus dans cette assemblée, propose la candidature, pour rassembler autour de la fonction de maire du 15^{ème} arrondissement, de celui qui saura être un maire de conviction et d'action, mais aussi soucieux de dialogue et de concertation. Je veux bien sûr parler de M. Philippe GOUJON. Merci.

[Applaudissements]

Mme SCHNEIDER : Je vous remercie. Qui d'autre veut prendre la parole ?
Mme TACHENE, vous avez la parole.

Mme TACHENE : Merci.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus,

Permettez-moi tout d'abord de saluer les propos que vous venez de tenir, Madame. Ils sont pour nous tous une ligne de conduite dans la sagesse. Permettez-moi également de saluer les élus qui ont choisi de ne pas se représenter, participant ainsi au renouvellement de l'équipe municipale, des femmes et des hommes de qualité, œuvrant pour le vivre ensemble. Je ne peux pas, bien sûr, citer tout le monde, mais j'ai aujourd'hui une pensée particulière pour mes collègues Catherine BRUNO et Pascale DE ZORDI.

Le 30 mars dernier, les électeurs de notre arrondissement ont choisi massivement la liste *Pour un 15^{ème} qui vous ressemble !* conduite par Philippe GOUJON pour les représenter. Cette liste, volontairement unie dès le premier tour, sur la base d'un programme clair ayant pour objet de répondre aux attentes des habitants du 15^{ème}, a permis l'émergence d'une dynamique et d'une volonté manifeste. La volonté de préserver notre arrondissement et d'y améliorer la qualité de vie. La volonté de garantir la cohésion sociale, la protection des plus fragiles et l'égalité des chances. La volonté d'améliorer la vie de toutes les familles. La volonté de soutenir le développement économique, l'entrepreneuriat, le commerce et l'artisanat. La volonté de maintenir des services publics de qualité et de mettre le numérique au service de la citoyenneté. La volonté d'agir pour notre environnement et de développer la responsabilité écologique. La volonté, aussi, de renforcer l'offre culturelle et artistique de notre arrondissement. Ces engagements qui sont les nôtres aujourd'hui, nous les porterons autour d'une équipe déterminée, enthousiaste, consciente de ses responsabilités et des attentes des Parisiens. Cette équipe a choisi Philippe GOUJON pour porter ce projet. Je le connais bien, nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années. C'est un homme compétent et honnête qui saura défendre les intérêts de notre arrondissement, tout en préparant l'avenir de nos enfants.

C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur, au nom du groupe UDI-Modem, de soutenir la candidature de Philippe GOUJON à la fonction de Maire du 15^{ème} arrondissement. Je vous remercie.

[Applaudissements]

Mme SCHNEIDER : Je vous remercie. Qui d'autre veut prendre la parole ?
M. BAGHDAD, vous avez la parole.

M. BAGHDAD : Merci Madame la Présidente. C'est au nom du groupe des élus de gauche et apparentés que je prends la parole.

Permettez-moi, avant tout, de saluer tous les élus de notre assemblée, ainsi que le public nombreux présent pour ce moment important de notre démocratie. Nous pouvons d'ailleurs nous féliciter que, lors des élections des 23 et 30 mars, le taux de participation de notre arrondissement ait été, avec 61,49%, de 8 points supérieur à la moyenne nationale, démontrant un fort intérêt des habitants du 15^{ème} pour l'action publique. Ces derniers se sont ainsi exprimés clairement, à Paris et dans notre arrondissement. C'est pourquoi, au nom de tous les élus de mon groupe, je tiens à féliciter M. Philippe GOUJON et l'ensemble de ses colistiers pour leur victoire. Je tiens également à remercier les 29 563 électeurs qui nous ont apporté leur confiance. Nous ferons tout pour être à la hauteur de cette confiance. Nous aurons des positions responsables et constructives. Nous veillerons ainsi à toujours défendre l'intérêt général face aux intérêts particuliers, à promouvoir le respect des différences, le lien social, le progrès, la solidarité et le dialogue.

Notre responsabilité sera d'autant plus grande que notre groupe appartient à la majorité parisienne, à la tête de laquelle se trouve Anne HIDALGO. A ce titre, nous ne pouvons que souhaiter la plus grande coopération entre l'Hôtel de Ville et le 15^{ème} arrondissement pour le bien commun. Comptez sur notre vigilance permanente pour y parvenir. Notre groupe siègera dans cette assemblée avec cet état d'esprit : constructif et exigeant.

J'aurais, bien entendu, préféré être le président d'un groupe d'élus plus nombreux, mais cela me permet de citer chacun de ses membres. C'est un honneur et une fierté pour moi de présider le groupe auquel appartient la nouvelle Maire de Paris, Mme Anne HIDALGO. C'est une fierté d'autant plus grande qu'elle apporte une nouvelle preuve de la richesse de notre pays. La France est un beau pays qui n'est jamais plus beau que lorsqu'il s'ouvre aux autres et qu'il offre à ceux, venus d'ailleurs, l'opportunité de contribuer à son rayonnement. Je veux également saluer Claude DARGENT qui m'a apporté sa confiance, pour lui succéder, à la tête du groupe. Nous avons également la chance d'avoir, en notre sein, Dominique VERSINI, adjointe à la Maire de Paris et dont la délégation aux Affaires sociales sera majeure dans la promotion des valeurs que j'ai indiquées précédemment. Je remercie, enfin, Gilles ALAYRAC, Isabelle ROY, Laurence PATRICE et Catherine BESSIS. Pour conclure, nous vous indiquons qu'en cohérence avec mes propos, les élus de gauche et apparentés s'abstiendront pour la désignation du Maire et de ses adjoints, mais que nous leur souhaitons bonne chance dans l'intérêt des habitants du 15^{ème} arrondissement.

[Applaudissements]

Mme SCHNEIDER : Je vous remercie. Nous allons procéder maintenant au vote à bulletin secret. Des bulletins de vote au nom du candidat vont vous être

distribués. Chaque élu, sur appel nominal, viendra ensuite déposer son bulletin dans l'urne située à côté de moi. Un isoloir est à votre disposition, pour ceux qui le souhaitent. Je rappelle que les deux secrétaires de séance sont Shervine JANANI et José BAGHDAD. Je leur demande de bien vouloir s'approcher pour suivre les opérations de vote, puis procéder au dépouillement.

[L'assemblée procède au vote de 23:10 à 34:25]

Mme SCHNEIDER : Tous les élus ayant été appelés, les secrétaires de séance vont maintenant procéder au dépouillement.

Mes chers collègues, voici les résultats. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 8, nombre de votants : 45, enveloppes déposées dans l'urne : 45, nombre de suffrages déclarés nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 45, majorité absolue : 23. Philippe GOUJON : 45 voix.

Philippe GOUJON est élu Maire du 15^{ème} arrondissement le 13 avril 2014.

[Applaudissements prolongés]

J'invite Monsieur le Maire à venir prendre place à la présidence de notre assemblée, et lui adresse, en notre nom à tous, de sincères félicitations.

[Applaudissements]

Monsieur le Maire : Mes chers collègues, en premier lieu, mes remerciements iront à notre collègue, Nicole SCHNEIDER, nouvelle élue qui a présidé à mon élection, pour sa belle déclaration empreinte de sagesse et d'émotion et qui montre bien qu'une fois élus, nous restons avant tout citoyens parmi les citoyens. Mes félicitations s'adressent ensuite à vous tous, quelle que soit votre appartenance politique, tous élus du peuple et qui aurez, pendant six ans, le très grand honneur de le représenter. Dans le 15^{ème}, comme à Paris, nos concitoyens ont tranché à l'issue d'une campagne au cours de laquelle des candidats et candidates animés par la passion de leur ville ont pu présenter leurs projets, leurs idées, leurs visions du futur de notre capitale pour les six années à venir. Je veux aussi rendre l'hommage qu'ils méritent à celles et ceux qui nous ont accompagnés pendant la mandature précédente et qui ne siègent plus à nos côtés. Quel que soit, là aussi, leur groupe, je veux, en votre nom, les remercier pour leur travail et leur engagement au service de tous. J'adresse également mes compliments aux services administratifs de la mairie, en particulier Mme GAYRAUD, directrice générale des services par intérim, Mme DESPRES, directrice générale des services adjointe, M. JOIRIS, chef du bureau des élections, et tous leurs collaborateurs pour le parfait déroulement de cette séance municipale. Merci aussi à mon cabinet, dirigé par Thierry RAGU et Charlotte DELIRY qui m'ont accompagné pendant toute la mandature.

[Applaudissements]

Je suis aussi particulièrement reconnaissant aux présidents de groupe de l'UMP et de l'UDI-Modem de notre conseil, Daniel-Georges COURTOIS et Anne TACHENE, d'avoir bien voulu proposer ma candidature pour occuper le siège sur lequel je viens de prendre place et dont je ne saurais oublier que je le dois aux 63,37% d'électeurs qui ont choisi la liste que j'ai eu le bonheur de conduire.

[Applaudissements]

Au sein de notre majorité, largement renouvelée et rajeunie, nous accueillons pour la première fois des élus du Modem, affirmant ainsi notre volonté de rassemblement et d'ouverture au-delà de la droite et du centre traditionnel.

Il me revient aussi de présenter des félicitations à Mme HIDALGO pour son élection comme Maire de Paris.

[Applaudissements]

En formant le vœu qu'elle réussisse dans l'intérêt de tous et qu'elle tienne compte d'autres points de vue ; en écoutant et en prenant en compte les avis constructifs de l'opposition comme elle l'a elle-même déclaré dans son discours d'installation le 5 avril dernier au Conseil de Paris.

J'en profite pour saluer aussi notre collègue José BAGHDAD, nouveau président du groupe des élus de gauche et apparentés qui aura à cœur, je n'en doute pas, de mener avec nous, dans cette enceinte, des débats également constructifs où dogmatisme et idéologie laisseront place à l'intérêt général.

Comme en 2008, les majorités sortantes sont reconduites à Paris comme dans le 15^{ème}, où le score élevé atteint par la liste que je conduisais avec Jean-François LAMOUR nous oblige et nous impose surtout une exigence : celle de mettre en œuvre nos propositions avec le soutien de la Mairie de Paris et de demeurer aussi, plus que jamais, à l'écoute de nos concitoyens, proches de leurs préoccupations, en répondant toujours mieux à leurs attentes. J'avais annoncé, voilà six ans, que je serais le Maire de tous les habitants sans exclusive, qu'aucun quartier ne serait négligé et que notre maison commune serait ouverte à tous. J'ai fait en sorte de respecter cet engagement avec mon équipe - au premier rang de laquelle ma première adjointe Claire de CLERMONT-TONNERRE - sillonnant jour après jour l'arrondissement le plus peuplé de Paris à la rencontre des habitants, des associations, des communautés, des commerçants et des entreprises, pour encore mieux prendre en compte les considérations de chacun. La création d'instances de démocratie directe permettant d'associer le plus grand nombre à la gestion de l'arrondissement, comme la revitalisation des conseils de quartier, ainsi que la recherche permanente de la transparence, du

pluralisme et de l'éthique, nous ont déjà permis de développer le dialogue, l'écoute et la concertation. Le Conseil économique, social et environnemental du 15^{ème}, comme à Paris, participera de la même logique.

J'irai encore plus loin dans cette voie, tant je suis convaincu qu'impliquer le plus étroitement et le plus directement possible les citoyens dans les décisions qui les concernent est seul de nature à renforcer notre démocratie, trop souvent décriée, et à contenir les extrêmes. Ne pas décevoir nos électeurs, c'est préserver et approfondir la voie tracée il y a six ans, en l'adaptant aux temps nouveaux. Cette politique sera d'abord tournée vers le maintien, voire le retour des familles de classe moyenne dans un arrondissement soucieux de préserver son harmonie tranquille, son identité, le caractère de ses quartiers comme autant de villages où il fait bon vivre. Les électeurs du 15^{ème} ont proclamé par leur vote qu'ils n'envisageaient leur avenir que dans le respect de l'identité de leur quartier et de leur arrondissement. Je crois avoir beaucoup œuvré, en plein partenariat avec la Ville, l'Etat et le mouvement associatif, pour faire face depuis 2008 à la pire crise économique et sociale depuis 1929, par des mesures nombreuses et ambitieuses d'aide aux plus fragiles sur les plans du logement, de l'hébergement d'urgence, de l'emploi, du handicap, de l'âge. Nous parviendrons d'autant mieux à prolonger cette politique indispensable de solidarité, que le 15^{ème} maintiendra ses équilibres sociologiques, part importante de sa vigueur et de son dynamisme économiques. La solidarité, nous la devons aussi à celles et ceux qui sont victimes de l'insécurité ; par le développement de la vidéo-protection de voies publiques et dans les ensembles immobiliers ou sociaux sensibles où les fauteurs de troubles ne doivent pas non plus être tolérés ; par le déploiement d'une force de sécurité de proximité dans nos quartiers, chargée d'éliminer les désordres de voie publique ; par une politique pénale, mais aussi de prévention adaptée.

Le nouveau souffle que j'annonçais en 2008 anime depuis lors notre arrondissement, avec l'émergence de projets d'aménagement ambitieux, que nous avons voulu en même temps respectueux de notre environnement urbain et des aspirations des riverains. Il est bénéfique que notre arrondissement, avec l'effort de tous, soit devenu - et grâce au gouvernement précédent notamment - une terre d'accueil de grandes administrations : ministère des Affaires étrangères, ministère de la Défense, préfecture de Région. Mais aussi largement grâce aux investissements d'avenir : un pôle d'excellence scientifique et médicale de renommée mondiale, nouveau centre de recherche sur les maladies cardiovasculaires de l'hôpital européen Georges Pompidou, nouveau Necker, fondation Imagine de recherche sur les maladies orphelines, centre de recherche des maladies émergentes de l'institut Pasteur, pôle gériatrique de l'ouest parisien, avec le Village Saint-Michel, et plus récemment encore, un grand pôle universitaire depuis que le campus Eiffel s'est ajouté avec ses 7 000 étudiants, à

Paris 5 en cours de rénovation et à Paris 2-Vaugirard. Cette politique de grands travaux sera poursuivie, voire amplifiée, avec la rénovation du Parc des Expositions, l'aménagement des bureaux de la corne ouest du ministère de la Défense, la modernisation de la gare Montparnasse, ou encore - nous le demandons depuis longtemps - l'agrandissement du parc et du centre sportif Suzanne Lenglen sur l'héliport et la reconfiguration du secteur de l'Aquaboulevard. Il faut accélérer la réflexion déjà engagée sur la recomposition du pôle Montparnasse, l'achèvement de l'arc vert structurant en plein cœur du 15^{ème} passant par les berges de Seine et les boulevards des Fermiers-généralux et, naturellement, la requalification des quartiers à l'urbanisme vieillissant, au premier rang desquels les secteurs Bargue-Falguière la Sablonnière, Périchaux et Frères-Voisin, avec bien sûr l'appui et l'accord de la Ville. En revanche, nous maintiendrons notre opposition à la tour Triangle et à la sur-densification en logements sociaux des secteurs déjà archi-saturés lorsqu'il n'y a ni accompagnement social, ni équipement public. Cette opposition sera renforcée par cette élection dans le 15^{ème}, il faudra en tenir compte. Je ne cache pas, en effet, que nos inquiétudes existent concernant le devenir de l'espace urbain, patrimoine partagé qui donne un sens à la ville. Les espaces libres ne sauraient constituer une variable d'ajustement de l'urbanisme municipal, d'autant plus que l'héritage patrimonial parisien est un réel facteur de cohésion sociale et de valeur économique ajoutée, un atout majeur qu'il ne faut pas négliger.

En matière d'équipement public, beaucoup a été fait, c'est vrai, depuis 2008, mais beaucoup reste à faire. Je compte sur la Ville de Paris pour que nos concitoyens bénéficient enfin d'un second Conservatoire, d'un nouveau collège et d'une nouvelle école dans le sud de l'arrondissement, d'une Maison du développement économique et de l'emploi, ou encore d'une piscine flottante au débouché du parc Citroën, dans le cadre d'un plan de rénovation de nos piscines. L'accélération de constructions de crèches est également indispensable pour faire face à une demande en constante progression, comme la restructuration prioritaire des groupes scolaires Dupleix-Cardinal-Amette et porte Brancion, qui doivent participer de l'objectif d'excellence scolaire que nous nous sommes fixé pour les années à venir. A ce titre, je compte sur l'annonce du nouveau premier Ministre pour examiner les modalités de la réforme des rythmes scolaires, lui qui déclarait mardi, dans sa déclaration de politique générale avoir entendu « les remarques de bonne foi des maires » et vouloir, je le cite encore, « assouplir la réforme après la concertation nécessaire avec les enseignants, les parents et les élus ». L'amélioration de la qualité de l'espace public nécessite des efforts redoublés pour embellir encore notre arrondissement, avec la requalification urgente de la place Cambronne ou de la porte Brancion, par exemple. Il faudra encore un plan de restauration des trottoirs, des chaussées et de l'éclairage sous la mandature, et davantage encore un plan « zéro défaut » pour la propreté de

nos rues qui en a tant besoin, rues qu'il faudra mieux végétaliser à chaque fois que cela est possible. Je salue d'ailleurs la visite de la Maire de Paris à l'atelier de propreté de la mairie du 15^{ème}.

Je pourrais aborder bien d'autres sujets, tant les priorités sont nombreuses, comme la lutte contre la pollution, par exemple, avec le développement d'un vrai réseau de pistes cyclables, l'implantation d'une ferme urbaine rue Castagnary, la préservation des bassins de Grenelle, ou encore une seconde ligne de minibus électriques au titre de l'amélioration de la desserte, mais aussi de la régularité du confort et de l'extension des horaires des transports en commun. La présence de notre collègue Yann WEHRLING sur les bancs de notre assemblée constitue un gage de compétence et de volonté de faire du 15^{ème} un éco-arrondissement. Le maintien de nos aînés à domicile, le développement d'une politique culturelle ambitieuse, avec par exemple la transformation du 106 Brancion en Maison des artistes et des pratiques amateurs, et de mesures fortes en faveur de la jeunesse et de la famille, ou encore l'utilisation des nouvelles technologies dans notre vie quotidienne - fait qu'évoquait Anne TACHENE il y a un moment - constituent aussi des domaines d'intervention prioritaires.

Ce projet ayant été plébiscité par les électeurs du 15^{ème}, je ne doute pas que le pacte de mandature que je vous soumettrai, comme je l'avais remis à votre prédécesseur, Madame la Maire, sera accompli dans le seul intérêt des habitants du 15^{ème}. C'est pourquoi, au nom de la majorité des habitants, j'aurai l'occasion de vous demander une entrevue, afin d'en débattre, évidemment sans perdre de temps. Assez de divergences nous opposent au plan politique et même local pour que nous sachions nous accorder sur des projets d'intérêt général que nous pourrions porter ensemble. Sachez d'ailleurs que, bien avant de trouver en moi un opposant, vous aurez devant vous un interlocuteur, exigeant certes, mais toujours prêt à bâtir avec vous pour le bien commun. Ma conception de la vie publique, en effet, écarte toute forme de sectarisme et appelle le dialogue et la concertation. C'est la ligne que j'essaie de me fixer depuis 2008, c'est celle que je continue à suivre pour la mandature à venir. J'en veux pour preuve la coopération de qualité établie avec tous les services de la Ville, toutes ses directions, même si les moyens engagés ces dernières années - mais on peut le comprendre - n'étaient pas toujours à la hauteur des besoins. En tout cas, il est bien clair que nous respecterons scrupuleusement les institutions municipales et contribuerons à leur parfait fonctionnement comme, j'en suis sûr, la Mairie centrale coopérera avec les autorités locales dont la légitimité est la même.

Mes chers collègues, votre confiance m'honore et m'oblige, comme le choix des électeurs vous oblige à être à la hauteur de la tâche qu'ils vous ont confiée. Je vous propose de nous engager ensemble, sans plus attendre, dans cette voie et de tout mettre en œuvre pour que cet arrondissement auquel nous sommes tant

attachés soit toujours plus beau et plus agréable à vivre. Servons-le avec le dévouement et la passion qu'il mérite. Je vous remercie.

[Applaudissements prolongés]

Merci mes chers collègues. J'invite maintenant notre Conseil à procéder à l'élection des adjoints, conformément aux dispositions des articles L2511-25 et 2525-1 du CGCT. Mais avant toute chose, Mme HIDALGO ayant demandé la parole, j'ai le plaisir de la lui accorder.

Mme HIDALGO : Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Mon propos sera bref. Je voudrais d'abord saluer votre élection et féliciter l'ensemble de ce conseil, ceux qui vous entourent et aussi le groupe d'opposition conduit par mon ami José BAGHDAD. Je voudrais vraiment vous féliciter pour cette élection à la Mairie du 15^{ème} arrondissement. Je ne vais pas répondre à votre discours, nous aurons l'occasion de travailler ensemble, mais je veux vous dire, en tant que Maire de Paris, que je crois dans la dynamique et dans le rôle des mairies d'arrondissement. Pour moi, cet élément de la loi Paris-Lyon-Marseille qui est celle sous laquelle nous nous situons, est une loi intéressante, dans la mesure où elle permet à la fois l'unité de Paris - j'en suis la garante du fait de l'élection des Parisiens et de la confiance qu'ils m'ont accordée -, mais je considère que les mairies d'arrondissement ont un rôle très important à jouer dans une ville comme la nôtre, une ville de 2 300 000 habitants, pour être à ce niveau de proximité, de démocratie locale qui m'importe et que je souhaite faire vivre dans l'esprit républicain qui m'anime et qui vous anime, et qui a été le propos de votre discours. Je serai donc extrêmement soucieuse de pouvoir travailler, avec tous les maires d'arrondissement, je l'ai dit la semaine dernière : je suis la Maire de tous les Parisiens, et j'entends avoir cette relation de confiance et de travail, dans le respect de ce qui nous sépare. Bien évidemment, nous étions sur des listes différentes, mais nous devons pouvoir travailler dans l'intérêt des Parisiens. Dans ce conseil du 15^{ème} arrondissement, c'est inédit, vous avez la Maire de Paris, membre d'un groupe d'opposition, et le Maire du 15^{ème} arrondissement. Je souhaite que cette situation inédite soit mise au profit des habitants du 15^{ème} arrondissement pour qu'effectivement, nous puissions ensemble travailler dans l'intérêt de ce qui est le plus grand arrondissement de Paris, mais aussi mon arrondissement de cœur, puisque j'y habite depuis longtemps, et votre arrondissement de cœur et d'élection. Je n'en doute pas. Félicitations, merci et bon travail dans l'esprit républicain qui anime cette séance.

[Applaudissements]

3. Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire : Merci, Madame la Maire de Paris. Je ne doute pas que cette situation inédite sera un atout pour notre arrondissement, dont nous saurons, bien sûr, les uns et les autres, bénéficier. Nous allons devoir voter pour fixer un nombre d'adjoints.

Le nombre d'adjoints ne peut excéder 30% du total des membres du conseil d'arrondissement, sans toutefois être inférieur à 4. Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartiers, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du conseil d'arrondissement, soit 5 adjoints supplémentaires. Je vous propose donc d'arrêter le nombre des adjoints au maire du 15^{ème} à 21 et de voter à main levée, sauf si un tiers des conseillers voulait s'y opposer.

S'il n'y a pas d'opposition sur le principe, je vais mettre aux voix cette proposition de 21 adjoints. Nous allons voter à main levée. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? La gauche et apparentés. La proposition d'élire 21 adjoints pour notre arrondissement est donc adoptée.

4. Election des Adjoints

Monsieur le Maire : Nous passons donc à l'élection des adjoints, en vertu de l'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit, je cite : « l'élection des adjoints au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ». Une seule liste d'adjoints vous est proposée, que je vais vous donner par ordre alphabétique, en même temps que les bulletins vous sont distribués.

[Monsieur le Maire procède à la lecture de la liste]

J'appelle la constitution du bureau pour l'élection. Merci aux scrutateurs précédemment désignés de rejoindre leur emplacement : M. BAGHDAD et M. JANANI. Si le bureau est constitué, je vais faire appeler chaque conseiller par ordre alphabétique.

[L'assemblée procède au vote]

Si tout le monde a voté, je vais déclarer la clôture du scrutin. Le scrutin est clos. Nous allons donc procéder au dépouillement. Je demande aux secrétaires de bien vouloir y procéder.

Je vais maintenant annoncer le résultat de l'élection des adjoints au Maire du 15^{ème}.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 8, nombre de votants : 45, nombre de suffrages déclarés nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 45, majorité absolue : 23. La liste des adjoints au maire du 15^{ème} a donc été élue à l'unanimité.

[Applaudissements]

Je félicite, bien sûr, les adjoints pour leur élection, très brillante. A présent, je vais vous annoncer les délégations de ces adjoints que je serai amené à prendre par arrêté dès cet après-midi, et qui entrent donc en fonction à partir de maintenant. Par ordre alphabétique, qui sera l'ordre dorénavant de présentation des adjoints :

- Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE : adjoint au Maire du 15^{ème} chargé du développement économique, de l'entreprise et de l'emploi ;
- Jean-Raymond DELMAS : adjoint au Maire chargé du tourisme et du développement local
- Marie-Caroline DOUCERÉ : adjointe au Maire chargée de la vie associative et du CICA
- Louisa FERHAT : adjointe au Maire chargée de la diversité et de l'intégration
- Elisabeth de FRESQUET : adjointe au Maire chargée de la culture
- Gérard GAYET : adjoint au Maire chargé du commerce, de l'artisanat, des métiers d'art et des professions libérales
- Valérie GIOVANNUCCI : adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Violet/Commerce et Cambronne/Garibaldi
- Jean-Manuel HUE : adjoint au Maire chargé de la mémoire, du monde combattant, de la citoyenneté et des grandes causes nationales
- Shervine JANANI : adjoint au Maire chargé des conseils de quartier Alleray/Procession et Georges Brassens
- Audrey LEVAVASSEUR : adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Dupleix/Motte-Picquet et Emeriau/Zola

- Jérôme LORIAU : adjoint au Maire chargé de la santé et des sports
- Françoise MALASSIS : adjointe au Maire chargée de la petite enfance
- Hubert MARTINEZ : adjoint au Maire chargé de la tranquillité publique
- Youma NIARÉ : adjointe au Maire chargée de la solidarité et de l'économie sociale et solidaire
- Jean-Philippe PIERRE : adjoint au Maire chargé des quartiers Saint Lambert et Pasteur/Montparnasse
- Jean-Yves PINET : adjoint au Maire chargé de la propreté, de la sécurité civile et de la sécurité routière
- Laurent RACAPE : adjoint au Maire chargé de la jeunesse
- Alphée ROCHE-NOËL : adjoint au Maire chargé des conseils de quartier Vaugirard/Parc des Expositions et Citroën/Boucicaut
- Chantal ROLGEN : adjointe au Maire chargée de l'éducation
- Marie TOUBIANA : adjointe au Maire chargée des espaces verts, de la nature et de la préservation de la biodiversité
- Anne-Claire TYSSANDIER : adjointe au Maire chargée de la famille et des personnes en situation de handicap

Voilà l'énoncé de la délégation des adjoints. Dans ce conseil, comme sous la mandature précédente, chacun des membres de la majorité sera appelé à avoir une délégation. Chaque conseiller de Paris et chaque conseiller d'arrondissement se verra attribuer une délégation pour seconder soit le maire de l'arrondissement, soit un adjoint. Je vais aussitôt en donner la liste, qui sera également prise par arrêté cet après-midi, et ces conseillers délégués sont opérationnels à partir de maintenant. Pour les conseillers de Paris :

- Claire de CLERMONT-TONNERRE : Conseillère de Paris chargée de la coordination générale et de l'urbanisme
- Anne TACHENE : Conseillère de Paris - déléguée auprès du Maire du 15^{ème} à la vie économique et à l'innovation
- Yann WEHRLING : Conseiller de Paris - délégué auprès du Maire du 15^{ème} à l'environnement et au développement durable
- Sylvie CEYRAC : Conseillère de Paris - déléguée auprès du Maire du 15^{ème} à la solidarité

- Pascale BLADIER-CHASSAIGNE : Conseillère de Paris - déléguée auprès du Maire du 15^{ème} à la vie locale pour les quartiers St-Lambert, Pasteur/Montparnasse et Cambronne/Garibaldi
- Daniel-Georges COURTOIS : Conseiller de Paris délégué auprès du Maire du 15^{ème} aux finances, à la Région et à Paris métropole
- Maud GATEL : Conseillère de Paris déléguée auprès du Maire du 15^{ème} aux services publics de proximité
- Jean-Baptiste MENGUY : Conseiller de Paris délégué auprès du Maire du 15^{ème} à l'éducation, à l'enfance et à la Caisse des Ecoles
- Agnès EVREN : Conseillère de Paris déléguée à vie locale pour les quartiers Vaugirard/Parc des Expositions, Citroën/Boucicaut, Alleray/Procession et Georges Brassens
- François-David CRAVENNE : Conseiller de Paris délégué auprès du Maire du 15^{ème} à l'animation municipale et à la communication locale
- Anne-Charlotte BUFFETEAU : Conseillère de Paris déléguée auprès du Maire du 15^{ème} à la vie locale pour les quartiers Emeriau/Zola, Dupleix/Motte Picquet et Violet/Commerce
- Franck LEFEVRE : Conseiller de Paris délégué auprès du Maire du 15^{ème} à la voirie, à la qualité de l'espace public et aux déplacements

Pour les conseillers d'arrondissement, je vais annoncer également les délégations :

- Nicole SCHNEIDER : conseillère déléguée chargée des séniors et du lien intergénérationnel
- Olivier RIGAUD : conseiller délégué chargé de l'habitat et du patrimoine
- Fabrice ORLANDI : conseiller délégué chargé du Front de Seine
- Agathe CHARPENTIER : conseillère déléguée à la petite enfance
- Jean-François LOZIN : conseiller délégué aux finances
- Isabelle LESENS : conseillère déléguée à l'espace public et aux mobilités actives
- Ariane LAVERDANT : conseillère déléguée aux professions libérales
- Marc ESCLAPEZ : conseiller délégué à la précarité
- Caroline DUC : conseillère déléguée au commerce et à l'artisanat

Je félicite tous ces élus, à la fois pour leur élection et leur délégation.

[Applaudissements]

Mes chers collègues, maintenant nous avons terminé l'ordre du jour de ce conseil. Nous nous retrouverons donc le lundi 12 mai à 19h00 pour notre prochain conseil d'arrondissement. Je vous informe aussi, et en présence des anciens combattants nombreux dans cette salle, que la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se déroulera le 7 mai à 18h30 sur le parvis de cette mairie. Je voudrais encore, en terminant, remercier la directrice générale des services par intérim, Mme GAYRAUD, ainsi que toute son équipe, qui ont aidé au bon déroulement de cette première réunion, et tous les personnels de la mairie qui y ont contribué. Je voudrais remercier le public aussi qui nous a fait l'amitié de sa présence fort nombreuse. Merci à toutes et à tous. Un seul mot : au travail, dès maintenant d'ailleurs, à cette heure et à cette seconde !

Néanmoins, avant cela, je vous invite toutes et tous, les élus et le public, à nous retrouver autour d'un vin d'honneur qui sera servi sur le parvis de la mairie. Je vous souhaite un bon dimanche.

La séance est levée.

Le Député-Maire du XV^{ème} arrondissement,
Philippe GOUJON

Le Maire
15^{ème} arrondissement



Philippe GOUJON